

et je dois dire que, si parmi ceux qui ne nous connaissent pas, nous pouvons rencontrer quelques sentiments hostiles à notre race, ces sentiments disparaissent bientôt lorsque nous avons l'occasion de nouer avec eux des relations et de nous connaître mieux les uns et les autres. Nous admirons les qualités de nos concitoyens d'origine anglaise, et ceux-ci paraissent considérer les qualités de notre race avec la même bienveillance. Je crois que, sur ce continent, nous pouvons, au moyen d'une entente et d'une tolérance mutuelle, vivre en harmonie sous la protection du drapeau britannique, et réaliser le rêve de plusieurs de nos concitoyens—que nous pouvons former une grande nation canadienne, composée de races différentes, mais toutes animées du désir d'assurer le bien-être de tous.

En terminant, M. l'Orateur, je répéterai avec plaisir les paroles de l'un de nos hommes publics les plus populaires et les plus célèbres, sir Etienne-Pascal Taché: "Que le dernier coup de canon qui sera tiré pour la défense du drapeau britannique, sur ce continent, le sera par un Canadien-français."

Sir JOHN A. MACDONALD : Lorsque j'ai vu pour la première fois à l'ordre du jour, la motion de mon honorable ami, le seul doute que j'ai eu portait sur la question de savoir si la présente occasion justifiait la Chambre des communes de renouveler l'expression de sa loyauté envers Sa Majesté. Mais si un doute de cette nature a pu traverser mon esprit, il a été plus que dissipé par l'exposé clair et lucide fait par mon honorable ami en proposant sa résolution. J'adhère cordialement à toutes ses éloquentes observations, et j'espère que la chambre adhèrera également à sa résolution et aux sentiments qu'il vient d'exprimer. Comme mon honorable ami vient de le dire, la conversation que j'ai eue avec lui avait simplement pour objet de lui indiquer quelques changements à faire dans la rédaction, parce que je considérais comme à propos, si la chose était possible, de soumettre la résolution sous une forme que la chambre pourrait accepter et adopter sans provoquer aucun amendement; et mon honorable ami a été assez bon d'accueillir favorablement quelques-unes de mes recommandations.

J'espère que le désir exprimé par mon honorable ami, savoir : que la présente résolution soit adoptée par la chambre sans observations contradictoires, ou sans aucune remarque de nature à diminuer l'effet que l'adresse est destinée à produire dans cette chambre, dans le pays et hors du pays. Je n'ajouterai rien de plus. M. l'Orateur, si ce n'est que mon honorable ami, le ministre de la justice, a proposé un changement qui ne s'était pas présenté à mon esprit, mais qui est très juste : c'est que, conformément à la forme ordinaire des adresses à Sa Majesté, la présente commence par ces mots : "Très-Gracieuse Souveraine."

Toutefois, j'adhère de tout cœur à toutes les remarques de mon honorable ami.

Je crois que la résolution exprime véritablement les sentiments des membres de cette chambre et de tout le pays, et, après avoir entendu mon honorable ami, je pense comme lui que les présentes circonstances justifient pleinement l'expression des sentiments contenues dans sa résolution.

M. LAURIER : Je suis aussi d'opinion que la présente occasion n'exigeait peut-être pas que mon honorable ami proposât une adresse de cette nature.

M. AMYOT.

Nous apprécions tous les motifs qui l'ont animé ; mais la résolution telle qu'elle est, et à moins qu'elle ne soit accompagnée de remarques comme celles que vient de faire le premier ministre, voudrait presque dire qu'il est nécessaire de renouveler l'expression de notre loyauté à l'égard de la Couronne britannique. Or, il est inutile de dire que cette nécessité n'existe aucunement pour qui que ce soit, parce que la plus franche loyauté envers la Couronne britannique régit maintenant dans tout le pays ; parce que nous ne voyons que dévouement et attachement pour la personne de Sa Majesté.

Les grandes qualités que Sa Majesté a montrées comme reine et comme épouse, durant sa longue carrière, ont fait de la loyauté non seulement un devoir, mais aussi une question de sentiment pour tous ses sujets. Ce que j'appréhende, cependant, c'est qu'il y ait quelquefois un malentendu et que l'on prenne pour de la déloyauté, ce qui n'est ni plus ni moins que l'anxiété qu'éprouvent naturellement tous les Canadiens relativement à leur avenir.

Je remercie l'honorable député de Bellechasse, (M. Amyot), qui s'est fait l'interprète de la race à laquelle j'appartiens, de la manière dont il a représenté les Canadiens-français. Il a fait allusion au fait que, la première année du règne de Sa Majesté, nos compatriotes se révoltèrent contre la Couronne ; mais je répéterai ce qu'a dit mon honorable ami que le traitement juste et généreux que nous avons reçu depuis, et que nous recevons toujours à l'avenir, je l'espère, a converti l'amertume qui existait alors, en un sentiment de dévouement à l'égard de la Couronne. Mon honorable ami, cependant, a dit que notre but était de créer une grande nation de ce côté-ci de l'Atlantique. Or, si c'est notre but, comme cela est admis, de créer une grande nation de ce côté-ci de l'océan, dotée, comme je l'espère, d'institutions anglaises, cette éventualité nous fait comprendre que nos rapports avec l'Angleterre ne pourront pas toujours être ce qu'ils sont aujourd'hui.

Tant que les pouvoirs du gouvernement autonome dont nous jouissons aujourd'hui, seront en rapport avec nos besoins nationaux, j'approuverai tout ce qui est exprimé dans la présente adresse ; mais—je le dis en toute franchise—je ne crois pas que le Canada reste toujours colonie. Il n'est pas toutefois nécessaire d'aborder cette question à présent. Nos droits de citoyen répondent maintenant à nos besoins ; mais je crois que notre condition pourrait être améliorée, et c'est une question qui pourrait être discutée plus tard.

Je ne puis perdre de vue le fait qu'il y a aujourd'hui un mouvement favorable à la fédération impériale. Ce mouvement signifie que nos relations actuelles avec la Grande-Bretagne pourraient être améliorées. Il ne s'en suit pas que ces relations ne soient pas satisfaisantes ; mais cela veut dire tout simplement qu'elles pourraient être meilleures. Je crois, moi aussi, que nos rapports avec l'Angleterre peuvent être améliorés, soit de la manière indiquée par le mouvement favorable à la fédération impériale, ou tout autrement ; mais quelles que soient les relations futures du Canada avec la Grande-Bretagne, tant que nous serons comme nous le sommes aujourd'hui, tant que nous jouirons de la grande somme de liberté que nous avons reçue de l'Angleterre, nous serons très heureux d'exprimer nos sentiments d'attachement envers la Couronne anglaise et envers la personne de Sa Majesté.